

CHA – VIE AUTONOME FRANCE

« RIEN POUR NOUS, SANS NOUS »



**Siège social : «La Maison des Associations»
1a place des Orphelins
67000 Strasbourg**

**Tél : 03.88.26.26.26 (standard Humanis, poste 38)
Ou 06.99.35.89.07**

Mail : info@coordination-handicapautonomie.com

Web : <http://coordination-handicap-autonomie.com>



QU'EST-CE QUE L'AUTONOMIE ?



- **se lever le matin quand on en a envie**
- **se coucher le soir à l'heure que l'on souhaite**
- **boire ou manger lorsque l'on a faim ou soif**
- **aller aux toilettes lorsque l'on en ressent le besoin**
- **voir famille, voisins, amis à chaque fois qu'on le désire**
- **aller à l'école de son quartier**
- **sortir se promener, aller au cinéma, etc. tomber amoureux et avoir des enfants**
- **faire des études et trouver un emploi**
- **pouvoir être accompagné de son « assistant », où que l'on aille**



AUX ORIGINES DU MOUVEMENT POUR LA VIE AUTONOME

**Émergence aux Etats-Unis: droits civiques des Noirs,
émancipation de la femme, impact de la guerre du
Vietnam: les personnes concernées revendiquent
l'égalité des droits**

Création des premiers Independent Living Centers (ILC)



MOUVEMENT POUR LA VIE AUTONOME

PRINCIPES

- **Empowerment et Autodétermination**, refus de la « parole confisquée »
- **Définition de leurs besoins par les personnes concernées**: diagnostic partagé
- **Entraide mutuelle, ou « pairémulation »** partage et diffusion de l'information à travers un réseau actif
- **Vie hors institution et accès aux services de droit commun**
- **Mise en place d'un accompagnement adapté** : les assistants personnels

**PRINCIPES VALABLES QUELLES QUE SOIENT LES
LIMITATIONS FONCTIONNELLES DE LA PERSONNE**

ANALYSE : MODELE MEDICAL / MODELE SOCIAL

- MODELE MEDICAL

Point de départ: déficience
Évaluation médicale
des incapacités

Réadaptation

Institutionnalisation

ASSISTANAT

MODELE SOCIAL

Point de départ:
obstacles imposés par la société
Évaluation des capacités

Diagnostic
partagé

Vie hors cadre
institutionnel

ACCOMPAGNEMENT



LA CHA : ORIGINES, PHILOSOPHIE, ACTIONS



CHA – VIE AUTONOME FRANCE

HISTORIQUE

- **2002** : Création du mouvement Coordination Handicap et Autonomie → Obtention de Forfaits postes « Grande dépendance » et participation à des groupes de travail sur l'élaboration de la loi du 11 février 2005
- **2004** : Constitution de la CHA en association
- **2006** : Manifestation pour obtenir le 24h/24 et la possibilité de salarier les aidants familiaux
- **2007** : Organisation d'un colloque sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situations de handicap, avec 3 associations partenaires
- **A partir de 2008** : enracinement de la CHA dans le mouvement international pour la vie autonome



CHA- VIE AUTONOME FRANCE

NOS MISSIONS

- **Constituer une force de proposition auprès des pouvoirs publics sur les questions de la vie à domicile et hors du cadre institutionnel**
- **Défendre l'accès à l'autonomie à travers la mise en place d'un accompagnement de qualité**
- **Promouvoir les actions qui prennent en compte l'aspiration des personnes à une vie affective, intime et sexuelle librement choisie**
- **Promouvoir la participation des personnes handicapées à la vie sociale et citoyenne : les aider à se représenter par elles-mêmes**
- **Accompagner les personnes à travers l'entraide mutuelle**



CHA- VIE AUTONOME FRANCE

NOS ACTIONS

LIEUX D'INTERVENTION :

toute la France, en particulier Alsace, Nord-Pas-De-Calais, Ile-de-France, Bretagne, Rhône-Alpes, Sud-Est

REVENDIQUER – PARTICIPER :

Comité d'Entente, Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, CNSA ...

INFORMER - ACCOMPAGNER :

- ◆ **Pôle ressource virtuel : accompagner des personnes à travers la France**
 - ◆ **« Pairémulation » : entraide mutuelle**



CHA- VIE AUTONOME FRANCE

UN EXEMPLE D'ACTION : LA PAIREMULATION

Définition

La pairémulation est la transmission de l'expérience par les personnes handicapées autonomes, pour les personnes handicapées en recherche de plus d'autonomie, et avec le but de renforcer la conscience de ces dernières quant à leurs possibilités, leurs droits et leurs devoirs.

Définition adoptée par le Groupement Français des Personnes Handicapées aux 1e journées nationales pour la Vie Autonome, Paris, 1994.



CHA- VIE AUTONOME FRANCE

UN EXEMPLE D'ACTION : LA PAIREMULATION

Pour qui ?

Toute personne en situation de handicap, de naissance ou acquis, qui souhaite être plus autonome

Comment ?

**Bénévoles pairémulateurs bénéficient d'une formation
Collaboration avec les professionnels
Échanges interindividuels**

Dans quels domaines ?

**Définition de son projet de vie,
utilisation des transports en commun,
démarches administratives, recherche d'un logement,
accès à un réseau social, prise de confiance en soi ...**



CHA- VIE AUTONOME FRANCE

UN EXEMPLE D'ACTION : LA PAIREMULATION

**S'inscrit dans un contexte national : initiée par le
Groupement Français des Personnes Handicapées
(GFPH)**

**Équipes de pairémulation en Bretagne, Poitou-Charentes,
Ile de France, Rhône-Alpes, Alsace**

Comité National des Pratiques de la Pairémulation



CHA- VIE AUTONOME FRANCE

UN EXEMPLE D'ACTION : LA PAIREMULATION

CHARTRE DE LA PAIREMULATION (adoptée en 2003)

- **Définition de la pairémulation**
- **Définition des prérequis pour être pairémulateur**
- ➔ **Définition d'une éthique :**
 - ➔ Le pairémulateur bénévole n'accepte aucune rétribution
 - ➔ La place et la fonction du pairémulateur par rapport aux professionnels sont clairement définies
 - ➔ Le pairémulateur est formé à l'écoute
 - ➔ Le pairémulateur connaît ses limites et n'influence pas les choix thérapeutiques de la personne
 - ➔ Lorsque le pairémulateur intervient au sein d'une institution, une convention en fixe les modalités
 - ➔ Le pairémulateur agit en toute confidentialité



POUR EN SAVOIR PLUS

Sur notre site Internet

<http://coordination-handicap-autonomie.com>

- **Charte pour la vie Autonome (page d'accueil)**
- **Aperçu de nos activités en Alsace dans la rubrique « Nos Actions »**
- **Découvrir les expériences en Suède et au Canada dans la rubrique « International »**